Publication / Rapport national : « Asile à deux vitesses »

Asile à deux vitesses

Enjeux juridiques et conséquences sur le plan humain des délais excessifs dans le traitement des demandes d'asile. 2e rapport national des Observatoires du droit d'asile et des étrangers, 2014, 30 pages



À l'heure où différentes mesures visant à « accélérer » la procédure d'asile sont mises en œuvre ou annoncées, peut-on réellement s'attendre à ce que chaque personne requérant la protection de la Suisse voie sa demande traitée de manière rapide et équitable ?

À l'appui de treize cas concrets, le présent rapport révèle que bien souvent des années s'écoulent entre le dépôt d'une demande d'asile et la décision de l'Office fédéral des migrations. En effet, l'administration a tendance à traiter rapidement les cas devant aboutir à un renvoi et à faire attendre les personnes dont le besoin de protection est manifeste. À travers cette publication, les Observatoires du droit d'asile et des étrangers souhaitent apporter des pistes de réflexion sur les choix opérés en matière de hiérarchisation des demandes, ainsi que sur les solutions proposées dans le contexte de la restructuration du domaine de l'asile.

Le rapport en format pdf